



Mon fils sur Facebook est exposer contre mon gré

Par **Patricia1302**, le **08/05/2017** à **09:46**

Bonjour

Voilà je voulais savoir quelles sont mes droits en tant que maman d'un petit garçon de 13 mois. Son père a ouvert un compte Facebook en donnant une date de naissance à moitié vrai. Il est né le 12.04.2016 et lui a mis 12.04.1968 pour que le compte soit ouvert. Mon fils a déjà 90 amis lol je ne pense pas qu'il est ai choisi. Je trouve cela mal saint sachant que je ne suis plus avec le papa. J'ai la garde actuellement et les droit sur notre fils sont partagé mais en rien il m'a consulter. Mon fils est amis avec des gens qui ont été témoins de violence et témoins de notre relation car j'étais sa maitresse.

Et aujourd'hui il font Excuser moi du terme les foculs. je ne pense pas qu'une fois grand il accepterait cela après on peut pas savoir. Mais puis je faire quelque chose. Après que son père ai un compte Facebook et met mon fils sur son mur ne me. Dérange pas c'est autre chose. Mais que mon fils ai un compte cela oui me dépasse et je trouve cela mal saint. Voilà merci

Par **morobar**, le **08/05/2017** à **10:57**

Bonjour,

[citation] foculs[/citation]

les faux-culs par opposition aux vrais.

C'est le cas général des témoins qui compatissent, mais ne veulent pas se mêler des affaires des autres, cela ne rapporte que des ennuis.

[citation]mal saint[/citation]

Malsain surement.

Soit vous déposez plainte, soit vous vous adressez au JAF

Vous pouvez aussi déposer une réclamation auprès de FAxxxx afin de faire fermer le compte.